

## FERMETURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE

### ➤ DOCUMENTS A FOURNIR

- Formulaire M2 (Cerfa n° 11682\*06) à fournir en 3 exemplaires originaux.
- Si mandataire : pouvoir autorisant la formalité.

### ➤ PIECES A FOURNIR

- Acte de cession enregistré aux impôts si vente.  
ou Acte de résiliation si fin de location gérance.
- Journal Annonces Légales (ou attestation de parution).

### ➤ FRAIS

- 100 € pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- 62,08 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce (même ressort). (Chèque uniquement)
- 44,17 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce (hors ressort). (Chèque uniquement)

Nota : les documents sont téléchargeables sur le site internet [www.cma-herault.fr](http://www.cma-herault.fr)